



« **Approfondir ses connaissances, développer son autonomie et sa capacité d'initiatives** »

FORMATION PRAP 2S

(Prévention des Risques liés à l'activité physique)

Public concerné :

Cette formation est à destination de tous les professionnels du secteur sanitaire et social (IDE, AS, AMP, AES, Ergothérapeute ...) ainsi qu'au personnel encadrant (Cadre de santé, IDE coordinatrices...).

Prérequis :

Savoir parler et lire le français.

Statut :

Formation pour adultes

Durée, délais d'accès et modalités :

21 heures de face à face pédagogique réparties sur plusieurs jours ou plusieurs semaines.

Groupe de minimum 8 personnes et maximum de 12 personnes.

Inscription jusqu'à 15 jours avant le début de la formation dans la limite des places disponibles par ordre des inscriptions.

Lieu :

Variables en fonction de la demande

Votre interlocuteur :

VALERIE BROSSARD
Coordinatrice formations IPERIA
02.43.20.73.02/ou
mfr.bernay-champagne@mfr.asso.fr

Validation :

Une analyse de situation de travail écrite et une évaluation pratique de manutention permet l'obtention du Certificat d'acteur PRAP 2S valable 2 ans. L'acteur doit par la suite réaliser une MAC (Mise à niveau des compétences) PRAP.

Poursuite de formation :

L'acteur PRAP 2S peut, par la suite, envisager de poursuivre sur une formation de formateur PRAP 2S mais il peut, dans un premier temps, participer aux instances de sa structure dans l'optique d'améliorer les conditions de travail du personnel.

Indicateur :

100% en 2020 ont été satisfait
100% de réussite en 2020

Tarifs :

Variables selon votre financement, nous demander

Formations éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF), OPCO

Accessibilité :

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Un accompagnement adapté sera mis en place : contactez-nous !



Pour faire cette formation ?

Les accidents de travail, liés à la manutention représentent 1/3 des accidents du travail. Les lombalgies, dorsalgies et autres douleurs du dos représentent à elles seules 66% des causes d'arrêt de travail.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la recommandation R471 de l'Assurance Maladie concernant les risques professionnels.

Objectifs généraux

La formation PRAP 2S vise à rendre tout le personnel capable de contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, en promouvant des actions de prévention au sein de sa structure de travail et de savoir prendre soin de soi tout en prenant soin des autres.

Compétences/capacités professionnelles visées :

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Contenu de la formation :

- Appréhender les notions de risque, de danger, de dommage, d'évènement déclencheur et de mesure de prévention.
- Comprendre la nature et l'importance des accidents de travail et des maladies professionnelles.
- Appréhender les préjudices humains et économiques pour le personnel et l'établissement.
- Avoir des notions d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur.
- Connaître les principaux troubles musculo-squelettiques (TMS) et leurs conséquences sur la santé.
- Savoir identifier et classer les différents facteurs de risques.
- Comprendre le lien entre risque et les atteintes de son intégrité physique.
- Savoir aménager les postes de travail en proposant des améliorations techniques et organisationnelles.
- Evaluer l'autonomie de la personne aidée.
- Utiliser les principes de base de manutention en tenant compte du degré d'autonomie.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques sur différents thèmes présentés dans le contenu.
- Observation et analyse de situations à partir de photos et/ou de vidéo.
- Une alternance entre les deux premiers jours et le troisième jour pour permettre la mise en pratique des apports et la réalisation d'une analyse de situation sur le terrain.
- Construction individuelle d'une analyse autour d'une étude de cas pour la certification.

Notre engagement :

Vous orienter, vous accompagner et vous former dans la bonne humeur. La pédagogie et surtout le contenu sont adaptés aux réalités professionnelles.



Public concerné :

Toute personne souhaitant devenir ou rester SST (Sauveteur Secouriste du Travail) afin d'intervenir efficacement face à un accident.

Prérequis :

Savoir parler et lire le français.

Statut :

Formation pour adultes

Durée, modalités et délais d'accès :

Formation initiale 2 jours (14h)

Formation Recyclage Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) 1 jour (7h)

Groupe de minimum 6 personnes et maximum de 10 personnes.

Inscription jusqu'à 15 jours avant le début de la formation dans la limite des places disponibles par ordre des inscriptions.

Lieu :

Variables en fonction de la demande

Votre interlocuteur :

VALERIE BROSSARD

Coordinatrice formations IPERIA

02.43.20.73.02/ou

mfr.bernay-champagne@mfr.asso.fr

Validation :

- Attestation de fin de formation

- Remise de la carte SST si validation de l'évaluation

- Le certificat SST est valable 24 mois

Indicateur :

100% de réussite en 2023

Tarifs :

Variables selon votre financement, nous demander

Formations éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF), OPCO

Accessibilité :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap sous condition puisqu'elle comporte des temps de pratiques de manutention des personnes.



« *Approfondir ses connaissances, développer son autonomie et sa capacité d'initiatives* »

FORMATION Sauveteur Secouriste du Travail (S.S.T.)

Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du Travail ?

Un SST est un salarié d'une entreprise ou un particulier qui a été formé aux **gestes de premiers secours**. À la fin de sa formation, le stagiaire sera en mesure de prodiguer les gestes de première nécessité en attendant les secours, et de mettre en place des actions de prévention face à une situation à risques.

Objectif de la formation :

Etre **capable de secourir** en appliquant les techniques préconisées.

Contribuer à la mise en œuvre d'**actions de prévention** dans l'entreprise pour supprimer ou réduire les situations dangereuses.

Savoir protéger, examiner, alerter ou faire alerte sur un lieu d'accident.

Contenu de la formation :

Retour d'expériences sur les actions de prévention menées dans les entreprises des stagiaires.

Rappel du rôle du SST et des éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans son entreprise et en-dehors de celle-ci.

Apprentissage et révision des gestes de secours : (la prévention, la recherche des dangers persistants et la protection, examiner la victime, faire alerter ou alerter)

Secourir : la victime ne répond pas et respire, la victime ne répond pas et ne respire pas, la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, la victime saigne abondamment, la victime s'étouffe, la victime répond :

Elle se plaint de brûlures

Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative centrée sur l'apprenant (questions, expérience, secteur d'activité)

Analyse sur des mises en situation d'**accidents simulés**

Apprentissages par **entraînements**

Evaluation sur cas concrets

Un **support pédagogique** est remis à chaque stagiaire lors de la formation.

Notre engagement :

Vous orienter, vous accompagner et vous former dans la bonne humeur. La pédagogie et surtout le contenu sont adaptés aux réalités professionnelles.

